

LE REVEIL DE SACHEVILLE

Toujours sous l'influence de la crise sanitaire, l'AAPPMA a fait 2 empoissonnements en truites pour assurer une saison normale de pêche à la truite.

5 panneaux d'informations ont été posés le long du parcours en accord avec la mairie de Villaines-les-Rochers sur les lieux suivants : Jolivet, le Pont de pierre, la Galandière, le Boulay et les Petites Menaudières.

Une pêche électrique à été réalisée sur le Jolivet par la Fédération de pêche d'Indre et Loire.

Une Assemblée Générale Statutaire (élections pour le renouvellement des membres du bureau) se tiendra début Novembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire se fera courant 2022.



L'association vous souhaite une bonne saison de pêche 2022.